## Demande de mesure pédagogique pour l'année scolaire : \_\_\_\_\_

Service de l'enseignement

cteur p	eédagogique	Type de documents : Formulaire unique		Mise à jour : 14.11.2023	
Cercle scolaire :		Tél.	école :		
1. D	onnées conce	ernant l'élève			
Nom	1:	Prénom :		Sexe :	
Adre	esse:	No Postal + Local	lité :		
Date	de naissance :	Degré scolaire actuel :	_ Degré e	ffectif :	
		ES : Classe	Profil		
2. D	onnées conce	ernant les représentants légaux			
Mèr	e	Pèr	e		
Nom	, Prénom :	Non	Nom, Prénom :		
Adre	esse :	Adre	esse :		
Tél. privé :					
Auto	orite parentale : L	☐ Père ☐ Mère ☐ Conjointe ☐ Autre:			
3. N	lesures antér	ieures et/ou actuelles			
□ A <sub>l</sub>	ppui	☐ Logopédie ☐ Sou	tien	☐ Psychomotricité	
□ Aι	utres : la/lesquelle	e-s:			
4. E	quipe pédago	gique			
Ense	ignant, nom, prén	nom :	Tél :		
		nom :		Tél :	
		nom, prénom :			
		ogique demandée nécessitant ur		du CP	
<u> </u>		-8.4a- aa.a			
	Libellé de la dem	nande :	Décisio		
	Rápátition volon	ntaire de la 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> année (Art. 155 OS)	СР	Semestre I Semestre II  1er mai	
		objectifs d'apprentissage, $\square$ FR $\square$ MA		9S : Fin de la	
		r □ AL □ AN □ IT		période d'obs. 4-8P/10-11S: 1 <sup>er</sup> février	
				Vacances	
	•	sé 🗆 AL 🗆 AN 🗀 IT		d'automne	
	<b>†</b>	volontaire (Art. 158, al.2 OS)		1 <sup>er</sup> mai	
		t (Art. 158, al.4 OS), avec avis du COSP		1 <sup>er</sup> mai	
		nt TSA, avec préavis CP spécialisée : pée / saut de classe (Art. 159 OS), sur rapport	t du	Pas de délai, avec diagnostic	
	COSP	pee / saut de classe (Art. 159 OS), sur rapport	. uu	Pas de délai	
Signa	ature conseiller pé	édagogique :	D	ate:	
_					

## 6. Mesure pédagogique demandée relevant de la pédagogie spécialisée

Orientation en :	Délai :
Classe de transition	31 janvier
Structure de soutien	31 janvier
Centre de compétences Delta (CCD)	31 janvier
Session d'enrichissement avec attestation médicale HPI	31 janvier

L			•
7. Préavis de l'autorité	parentale		
<ul> <li>Après un entretien avec l'e</li> </ul>	nseignant, l'autorité parentale valide la demande	☐ Oui	☐ Non
<ul> <li>L'autorité parentale permet l'échange d'informations utiles à la mise en place de enseignants, le COSP et le SEN. Cette autorisation reste valable pour la durée de retirée à tout moment par un écrit des parents.</li> </ul>			
8. Signatures			
Date :	Autorité parentale :		
Date :	Enseignant :		<u>.</u>
Date :	Enseignant spécialisé, si concerné :		
Date :	Directeur :		

## 9. Annexes

La demande ne sera considérée que si elle est dûment motivée par un rapport et complétée par les PV des rencontres, le PPI (projet pédagogique individualisé), une copie des deux derniers bulletins scolaires, les diagnostics ou les certificats médicaux.

## 10. La direction remettra le présent dossier (avec accord ou non des parents) au SEN par l'intranet des écoles

- Mesure pédagogique demandée nécessitant une décision du CP (point 5): demande et annexes à déposer dans le dossier Conseil pédagogique
- Mesure pédagogique demandée relevant de la pédagogie spécialisée (point 6) : demande et annexes à déposer dans le dossier Section pédagogie spécialisée
- Mesures pédagogiques demandées nécessitant une décision du CP et relevant de la pédagogie spécialisée (points 5 et 6) : demande et annexes à déposer simultanément dans les dossiers Conseil pédagogique et Section pédagogie spécialisée